



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Revendications des médecins généralistes

Question écrite n° 4600

Texte de la question

Mme Sandrine Dogor-Such appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les médecins généralistes souhaitant une amélioration de leurs conditions d'exercice. Alors qu'ils ont entamé une seconde grève en janvier 2023, leur principale revendication est un doublement du tarif de consultation de base, qui passerait de 25 à 50 euros. D'après le collectif « Médecins pour demain », les bénéfices dégagés par cette hausse permettraient aux médecins d'investir, notamment en embauchant des secrétaires médicaux qui les déchargeraient de certaines tâches administratives. Ces tâches prennent en moyenne 20 % de leur temps de travail. De plus, cette hausse encouragerait « un choc d'attractivité » vers la médecine de ville en déshérence et qui attire de moins en moins les jeunes praticiens. Elle souhaite donc connaître ses intentions afin de soutenir les médecins généralistes.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Dogor-Such](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4600

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2023](#), page 181

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)